

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 06 novembre 2018

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick GUERINET, Maire, en présence de tous les conseillers en exercice, excepté Messieurs GAUCHET Jean-Michel, PEQUIN Stéphane excusés.

AUTORISATION D'ENGAGER 25 % DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE 2018 AU BUDGET 2019

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2019 et de pouvoir faire face à une dépense éventuelle d'investissement imprévue et urgente avant le vote du budget, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise le Maire à engager 25 % du montant des investissements (chapitre 21) inscrits au budget 2018 de la commune et des budgets annexes de l'eau et d'assainissement.

REFUS DE L'ADMISSION EN NON-VALEURS DES CRÉANCES

Le maire informe le conseil que le comptable du trésor n'a pu aboutir au recouvrement de créances de la commune budget assainissement (factures assainissement de 2010-2011) pour un montant total de la créance de 119.64 €. Considérant que les débiteurs n'ont pas fait l'objet d'un traitement par la commission de surendettement, le conseil prononce le refus de l'admission en non-valeurs des créances pour un montant de 119.64 €.

DEMANDE DE SUBVENTIONS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET ET AU CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE POUR L'AMÉNAGEMENT DEVANT LA MAIRIE ET LA SALLE POLYVALENTE

Le maire informe le conseil qu'il va demander au maître d'œuvre des informations complémentaires sur le traitement du vide sanitaire et des bouches d'aération du projet d'aménagement des abords de la mairie et de la salle communale.

Au vu de l'avancement du projet, le conseil décide de faire une demande de subvention au Conseil Départemental pour un montant maximum et au Conseil Régional Centre Val de Loire par l'intermédiaire du Syndicat de Pays.

RÉUNION PUBLIQUE JANVIER 2019

Le conseil municipal invite toute la population à sa réunion publique annuelle :
Samedi 12 janvier 2019 à 10h.

QUESTIONS DIVERSES

❖ REPRISE DES CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON

L'avis de reprise des concessions funéraires en état d'abandon avec la liste des concessions concernées est affiché depuis le 20 décembre au cimetière et à la mairie. Cet avis invite les concessionnaires ou leurs représentants à assister à ce constat qui aura lieu le 26/01/2019 à 10h00 au cimetière.

❖ DÉCISION MODIFICATIVE N°3 : ASSAINISSEMENT

Section	Sens	Compte	Montant
Fonctionnement	Dépenses	614	- 5 232.34 €
Fonctionnement	Dépenses	6410	+ 5 232.34 €

❖ PLANTATION DE 52 AMANDIERS ESPACE BOURGOGNE

M. Brendel informe le conseil qu'une petite plaque a été ajoutée à celle existante pour informer que les 52 amandiers plantés le 19 novembre 2018 ont été financés par la Confrérie de l'Authentique Pithiviers et l'Amicale de Givraines. Cette plaque a été offerte par l'entreprise SOUCHARD.



INFORMATIONS COMMUNALES et INTERCOMMUNALES

❖ RAPPEL : RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Ramassage des objets encombrants au porte-à-porte : **VENDREDI 25 JANVIER 2019.**

Les objets devront être déposés, avant 7 heures sur le trottoir, en bordure de voie publique, à l'emplacement habituel des ordures ménagères.

Il y a de nombreux interdits. Voir site du SITOMAP : sitomap.fr/collecte/les-encombrants/

❖ INSCRIPTIONS RECENSEMENT MILITAIRES DES JEUNES DE 16 ANS (NÉS EN 2003)

Merci de vous inscrire en mairie avant le 31 mars 2019. Vous munir du livret de famille.

❖ FERMETURE MAIRIE

La mairie sera fermée lundi 24/12, mercredi 26/12, lundi 31/12 et mercredi 2/01/2019.

En cas d'urgence merci de contacter le maire ou l'adjoint au maire.

❖ Nouveau numéro téléphone de la mairie : 09.67.82.24.96

